



Décision n° 2023/51

Contrat rencontre d'auteur – Journées Nationales de Lutte Contre l'illettrisme (Réseau des Bibliothèques)

Le Président de la Communauté de Communes des Villes Sœurs,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L.2122-22 et L.2122-23,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°20200716-7 du 16 juillet 2020 relative aux délégations données par le Conseil Communautaire au Président,

Considérant le partenariat existant entre le Réseau des Bibliothèques et le Collectif Sans Guillemet, au titre de la lutte contre l'illettrisme, et les propositions de l'Agence Régionale du Livre de Normandie relatives à ce type d'action,

DECIDE

Article 1^{er} : de conclure, dans les conditions prévues dans le contrat annexé à la présente décision, un contrat d'engagement au titre d'activités relevant des revenus artistiques avec l'autrice Aline Le Guluche, pour une rencontre publique et une dédicace en médiathèque, organisées dans le cadre des Journées Nationales de Lutte contre l'Illettrisme le mercredi 13 septembre 2023.

Article 2 : la présente décision sera transmise au Préfet et transcrite sur le registre des délibérations du Conseil Communautaire.

Fait à Eu, le 27 juillet 2023

Envoyé en Sous-Préfecture le :
Affiché le :
Acte certifié exécutoire à Eu,
Le
Le Président,

Le Président,
Eddie Facque

